



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/06/2025

AFFICHEE LE :

12/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 26

DATE D'AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

19 juin 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 18 juin, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POT-TIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BO-HERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Kévin LEBRET À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

ACCOMPAGNEMENT À LA RENTRÉE DES COLLÉGIENS : ATTRIBUTION DU "PACK RENTRÉE"

DELIBERATION N° **DELIB-2025-201**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Guillaume LEDEBT

Depuis de nombreuses années, la Ville accompagne la rentrée des collégiens en leur attribuant un « pack rentrée ».

Il est proposé pour cette année scolaire **2025-2026** de reconduire la participation selon la forme adoptée l'année dernière à savoir :

- Une calculatrice pour les élèves entrant en 6^e ;
- Un bon d'achat de 25 euros pour tous les autres enfants (spécifié pour fournitures scolaires ou sportives de rentrée).

Ce pack est accompagné de plusieurs supports d'information à destination des jeunes et des familles, sur les offres d'activités et tous les dispositifs à destination des adolescents.

Cette participation est attribuée à tous les collégiens mondevillais qu'ils soient scolarisés au sein de l'établissement Gisèle Guillemot situé à Mondeville, Henri Brunet situé à Caen ou dans tout autre collège.

La distribution des lots sera toujours assurée par les élus volontaires.

L'enveloppe financière dédiée à cette opération, qui s'élève à 7 250 euros TTC, est inscrite au budget.

Considérant l'importance de ce dispositif d'accompagnement des élèves et de soutien aux familles mondevillaises,

Après consultation de la Commission Education, enfance, jeunesse du 2 juin 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le principe de l'attribution d'un « Pack rentrée » aux collégiens mondevillais tel que détaillé ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA